



Bonjour à tous,
Une lettre de nouvelles un peu singulière... car issue en partie des articles rédigés l'année dernière et jamais publiés !! C'est pourquoi, nous avons décidé de structurer plus notre équipe avec un comité de rédaction et un comité de publication ! Un grand merci à ces nouvelles forces vives qui vont nous soutenir dans des publications régulières et bonne lecture à tous !
Katell Leprohon Directrice adjointe



À compter du 1er janvier 2017, la carte mobilité inclusion remplace les cartes de priorité, d'invalidité et européenne de stationnement. Validé par le Sénat le 28 avril 2016 dans le cadre d'un amendement au projet de loi pour une République numérique (article 44 bis complet en lien ci-dessous). Le Gouvernement entend ainsi simplifier l'accès aux différents services d'aide à la mobilité destinés aux personnes en situation de handicap. Les trois cartes seront désormais regroupées au sein d'un même support.



Trois mentions

1°. La mention « invalidité » est attribuée à toute personne dont le taux d'incapacité permanente est au moins de 80% ou qui a été classée en 3e catégorie de la pension d'invalidité de la sécurité sociale.

2°. La mention « priorité » est attribuée à toute personne atteinte d'une incapacité inférieure à 80% rendant la station debout pénible.

3°. La mention « stationnement » pour personnes handicapées est attribuée à toute personne, atteinte d'un handicap qui réduit de manière importante et durable sa capacité et son autonomie de déplacement à pied ou qui impose qu'elle soit accompagnée par une tierce personne dans ses déplacements.

Atelier d'écriture

On peut bien se moquer
Quand on voit cinq jeunes gens
Qui se mettent à créer
A écrire leur talent
Malgré leur handicap
Ensemble ils ont osé
Ils ont franchi un cap
Entendez les chanter



Ateliers Parents & Groupes Fratries

Objectifs:

Offrir un espace de parole aux parents et aux frères et sœurs d'enfants porteurs de handicaps moteurs et/ou physiques dans un cadre neutre, d'échanges, de discussions entre parents sans jugement. Evoquer les difficultés du quotidien, les questionnements face au handicap et ses conséquences.

L'objectif n'est pas de régler des dysfonctionnements institutionnels, ni de faire la synthèse des enfants mais bien un moment de partage et de rencontres entre parents qui vivent des difficultés similaires bien que différentes. Le groupe est ouvert à tous les parents de l'IEM, non obligatoire. Le nombre de participants varie d'une séance à l'autre pour différentes raisons. Le psychiatre et la psychologue sont présents pour assurer le cadre. La co-animation de ce groupe se fait avec la psychologue et une éducatrice pour le groupe fratrie

Deux créneaux sont proposés:

-vendredi soir 18h30/20h

-samedi matin 10h/12h

Les parents ont le choix entre les deux créneaux en fonction des souhaits et disponibilités.

Pour tout renseignement, contactez les psychologues de l'IEM
Anne Ducoulombier, Jacqueline Auvin, Olivia Petit et
Sophie Chartier.



Le lundi 2 Novembre 2015 les jeunes de l'IEM ont pu rencontrer les 5 Membres de FOOT EN COEUR qui travaillent au LOSC. Patrick ROBERT (Président du LOSC Association), Dominique CARLIER (professeur au centre de formation), Jean-Pierre MOTTET (entraîneur des gardiens), Sébastien PAMPANAY (Directeur de l'Ecole du sport (centre de formation)) et Franck BERIA (joueur). Ils ont pu donner leurs sentiments sur la nouvelle direction empruntée par notre Club préféré. Les échanges se sont poursuivis lors du cocktail dinatoire offerts à nos invités.